

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de l'enquête publique sur le projet de modernisation du stade Roland-Garros 10 juin au 18 juillet 2014

Une enquête publique unique sur le projet de modernisation du stade Roland-Garros est organisée entre le 10 juin et le 18 juillet 2014 en mairie du 16^e arrondissement de Paris.

Cette enquête porte sur les trois demandes de permis de construire déposées par la Fédération française de tennis (FFT) relatifs à :

- la modernisation du site actuel de Roland-Garros ;
- la construction d'un nouveau court dans le Jardin des Serres d'Auteuil et la rénovation de deux bâtiments en pierre meulière ainsi que la remise en état des abords ;
- l'implantation dans le Fonds des Princes de locaux de soutien, provisoires, pour l'organisation du tournoi pendant la période des travaux.

La FFT invite toutes les personnes intéressées par le projet à venir s'informer et s'exprimer en mairie du 16^e arrondissement de Paris ou en s'adressant à la commissaire-enquêteur, Madame Marie-Claire Eustache.

*
* *

Le dossier d'enquête publique est consultable à la mairie du 16^e arrondissement de Paris, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Un registre d'enquête publique est déposé en mairie pour y recueillir tous les avis et observations.

Madame Marie-Claire Eustache tiendra des permanences en mairie du 16^e arrondissement de Paris :

- jeudi 12 juin de 16 h à 19 h
- samedi 21 juin de 9 h à 12 h
- mercredi 25 juin de 9 h à 12 h
- lundi 30 juin de 9 h à 12 h
- jeudi 10 juillet de 16 h à 19 h
- vendredi 18 juillet de 14 h à 17 h

Il est également possible de lui adresser avis ou observations par courrier à l'adresse suivante :

Mairie du 16^e arrondissement
Projet de modernisation du stade Roland-Garros - Enquête publique
À l'attention de Madame le commissaire enquêteur, Marie-Claire Eustache
71, avenue Henri Martin 75775 Paris Cedex 16

L'enquête publique est une procédure administrative, définie par le Code de l'environnement, qui s'applique pour tout projet d'équipement susceptible de recevoir plus de 5000 personnes et qui vise à recueillir l'avis du public et à l'informer sur les différentes caractéristiques du projet, l'organisation des travaux et les impacts sur l'environnement.

L'enquête publique est conduite par Madame Marie-Claire Eustache, commissaire-enquêteur, nommée par le Tribunal administratif de Paris.

Contact presse (FFT) :
Emmanuelle Leonetti
01 47 43 51 55 – mleonetti@fft.fr

Paris, le 6 juin 2014